

# LYCÉE EMILE DUCLAUX À AURILLAC

## LA SECONDE GÉNÉRALE & TECHNOLOGIQUE

### Pour consolider ses savoirs

Au cours de l'année de seconde, en fonction de vos talents et de vos envies, vous faites un choix d'orientation pour la classe de première : voie générale ou voie technologique.

### Des enseignements communs en seconde

Français	Physique chimie
Histoire géographie	Sciences de la vie et de la terre
Langue vivante A et langue vivante B	Éducation physique et sportive
<b>NOUVEAU</b> Sciences économiques et sociales	Enseignement moral et civique
Mathématiques	<b>NOUVEAU</b> Sciences numériques et technologie

### Accompagnement des élèves

- Accompagnement personnalisé
- Tutorat
- Aide à l'orientation

### Enseignements linguistiques facultatifs

- Euro allemand (mathématiques)
- Euro anglais (histoire géographie)
- Euro espagnol (histoire géographie)

### En route vers la première

En vue du conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre, vous formulez vos vœux dans la fiche de dialogue :

- voie générale ou technologique ;
- 4 à 5 enseignements de spécialité en voie générale ;
- séries en voie technologique.

Le conseil de classe donne un avis et des recommandations.

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, discutez avec votre famille et vos professeurs pour affiner votre choix.

Au conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre, le chef d'établissement valide votre passage en voie générale ou en voie technologique et, dans ce cas, la série choisie.

Vous choisissez définitivement les 3 enseignements de spécialité que vous suivrez en voie générale.

En voie générale  
**horizons2021.fr**  
une application pour vous aider à choisir vos enseignements de spécialité de première

### Des options au lycée

1 enseignement au choix en seconde et en première

Ajout possible d'une option supplémentaire en terminale

Durée 3 h

### Une section sportive football

De la seconde à la terminale

Italien LV3

Arts : arts plastiques ou musique ou théâtre

Éducation physique et sportive

Langues et cultures de l'antiquité (latin)

En terminale uniquement

Mathématiques expertes (si inscrit en spécialité mathématiques)

Maths complémentaires (si non inscrit en spécialité mathématiques)